



Officiels : Fonction – Juge Place d'Entraînement Dressage

A partir du **1 juillet 2019** la place d'entraînement lors des concours de dressage doit être surveillé / contrôlé par un juge ou un DT jour / DT concours. Les candidats de juge assument la surveillance au début uniquement accompagné par un officiel mentionné auparavant.

Tous les cavaliers se trouvant sur la place d'entraînement ou tous les accompagnateurs / entraîneurs qui se trouvent à la place d'entraînement sont soumis aux directives du juge place d'entraînement dressage.

La tâche du juge place d'entraînement est le contrôle préventif que des éventuels avertissements / cartes jaunes peuvent être évités.

Points / fil conducteur :

Rôle / Responsabilité	Le juge de la place d'entraînement garantit, que tous les cavaliers en respectant les principes éthiques et les bases de l'équitation classique préparent les chevaux correctement pour l'épreuve.
Observation du cavalier et du cheval	Fil conducteur / catalogues de critères pour classer et juger sur la place d'entraînement. Voir : <ul style="list-style-type: none">• https://www.fnch.ch/fr/Formation/Formation-des-officiels/Comportement-sur-la-place-d-entrainement.html• Vidéo « Fil conducteur pour la place d'entraînement »
Avertissement	Fil conducteur / schéma d'avertissement Voir : <ul style="list-style-type: none">• https://www.fnch.ch/fr/Formation/Formation-des-officiels/Comportement-sur-la-place-d-entrainement.html
Comportement incorrect des entraîneurs et accompagnants	Le juge de la place d'entraînement / DT concours / DT jour est obligé pour un comportement incorrect des accompagnants ou entraîneurs d'appliquer le même schéma d'avertissement.



Déroulement de l'avertissement :

Etape / Déroulement	Situation	Act / Correction
1	Première irrégularité	Allocution au cavalier et précision de changement.
2	Contrôle	<p>Si le cavalier se comporte de nouveau correctement avec son cheval il n'y a pas besoin des actions supplémentaires. Le cavalier reste néanmoins sous surveillance.</p> <p>Dans le cas que le cavalier ne se comporte à nouveau pas correctement avec son cheval un rappel avec menace de la carte jaune doit être prononcé.</p>
3	Urgence d'action	<p>Dans le cas d'un rappel sans succès ainsi que dans le cas d'une répétition la carte jaune sera prononcé.</p> <p>Le cavalier concerné sera exclu du concours.</p> <p>Le processus officiel selon prescription dans le cahier de charge Délégués Techniques (DT) doit être entamer.</p> <p>Rappels, avertissement ou autres irrégularités doivent figurer dans le rapport du DT. A communiquer au DT!</p>

Précision / Explications :

Etape 2 / Contrôle (rappel) :

Dans le cas d'un rappel du cavalier la manière d'agir suivante est à respecter :

- Deuxième personne (DT concours / juge / membres CO) comme témoin.

Etape 3 / Urgence d'action (carte jaune) :

Dans le cas d'une carte jaune la manière d'agir suivante est à respecter :

- Deuxième personne (DT concours / juge / membres CO) comme témoin.
- Exclusion du cavalier du concours.
- Recueillement détaillé des informations nécessaires / du déroulement de la situation (recensement avec le formulaire « carte jaune » / rapport DT).
- Signalement à la FSSE / directoire de discipline

Conditions générales organisateur / juge place d'entraînement :

Juge place d'entraînement	<p>Le juge place d'entraînement doit être équipé avec le matériel suivant :</p> <ul style="list-style-type: none">• Crayons• Règlements RD, RG et directives, formulaire, Carte jaune• Catalogue des critères, Observation du comportement sur la place d'entraînement• Schéma d'avertissement « Fil conducteur »• Des gants plastiques jetables pour contrôle de mors• Instrument de mesure pour contrôle de muserolle (à partir du 01.01.2020)
Organisateur	<p>Mise en place :</p> <ul style="list-style-type: none">• Siège (à l'abri du temps)• Listes de départ actualisées• Numéro de téléphone (portable) de l'équipe CO• Numéro de téléphone (portable) DT concours